

L'inévitabilité raciale de la justice américaine

Sophie Body-Gendrot*

Le verdict qui a suivi le procès consécutif au meurtre de Trayvon Martin était probablement inévitable pour un certain nombre de raisons.

Le recours à l'auto-défense autorisant les citoyens à se rendre justice eux-mêmes a une longue histoire légale aux Etats-Unis. Dans le Sud, les préjugés anti-étatistes et la confiance qu'éprouve l'individu 'héroïque' de pouvoir se défendre lui-même avec ses armes préalablement à tout recours à la police et à la justice expliquent que des lois telles que *Stand Your Ground*-(défends ton territoire) soient votées et appliquées. L'auto-défense permet à un individu non seulement de se protéger avec une arme mais aussi de défendre sa propriété comme si elle faisait partie intégrante de sa personne lorsqu'il se sent menacé. Il a toute chance, alors, d'être acquitté par un jury populaire : ce fut le cas à Baton Rouge lorsqu'un étudiant japonais, s'étant trompé de propriété en se rendant à une fête de Halloween, pénétra sur la pelouse d'un particulier et fut abattu par celui-ci. L'expansion des communautés fermées donne la part belle à la privatisation, en Floride, de la sécurité par recours extensif à des vigiles, au détriment de la force publique. On ne saurait faire confiance à l'Etat pour protéger les individus, d'où cette abondance d'armes en circulation et de dispositifs de surveillance.

Lors de l'affaire Martin, la juge comme les avocats des deux parties en présence se sont efforcés de soutenir que la race de l'accusé et celle de la victime n'étaient pas en cause. Elle est pourtant la clé d'explication du verdict. Elle est toujours présente dans le profilage qu'opère la police, dans son inaction flagrante lorsque la mort de Trayvon Martin et la mise en cause de George Zimmerman ont été connues. Il a fallu que les dirigeants des grandes organisations noires de défense des droits civiques politisent l'affaire et que des manifestations d'indignation se produisent dans différentes villes pour que George Zimmerman soit arrêté. On se souvient de l'affaire Stephen Lawrence en Angleterre où la police avait manifesté la même inaction alors que tous les témoins désignaient cinq jeunes racistes blancs comme auteurs du meurtre de cet Anglais jamaïcain. Son compagnon présent avec lui à l'arrêt de l'autobus avait été soupçonné de cambriolage par les policiers arrivés sur les lieux alors qu'il les avait appelés à l'aide.

Le verdict consécutif au meurtre de T. Martin s'explique ensuite par la négligence du procureur à constituer un jury comprenant au moins un membre de la communauté noire. Les noirs constituent 12% de la population du comté de Seminole où se situe Sanford. Ne sélectionner que des femmes latines pour former le jury, c'est ignorer les stéréotypes et les tensions qui marquent les relations entre des Hispaniques de la classe moyenne en Floride et des Noirs, en général plus pauvres. On retrouve là les problèmes qu'avait soulevés la composition du jury de classe moyenne d'Orange County lors de l'affaire Rodney King. Toutes les recherches montrent que la composition raciale d'un jury populaire laisse présager l'issue d'un procès, surtout dans le sud des Etats-Unis, comme le relève Jeffrey Fagan, professeur à Columbia Law School et spécialiste de ces questions.

Le seul témoin de race noire à avoir reçu une visibilité marquée pendant le procès fut la femme policier qui reçut l'appel de George Zimmerman et qui lui conseilla de ne pas se rendre justice lui-même. Mais il semblerait que le véhément témoignage de cette femme noire n'ait pas atteint son but devant ce jury.

Pourquoi le procureur a-t-il choisi d'accuser Zimmerman de meurtre intentionnel ? En apporter la preuve était quasiment impossible en raison de l'absence de témoins oculaires lors de la nuit pluvieuse pendant laquelle la confrontation des deux hommes s'est produite. Il faut

savoir que ce procureur venait d'un comté plus grand, celui de Jacksonville, et sans doute escomptait-il que la défense négocierait sur une voie médiane, celle du meurtre involontaire. Mais celle-ci s'est appuyée sur les mentalités traditionnelles et les stéréotypes répandus dans le comté de Séminole et en choisissant d'exposer les blessures à la tête et au cou de Zimmerman, elle a réussi à introduire un doute raisonnable dans l'esprit des jurées.

Le doute raisonnable a une connotation raciale aux Etats-Unis, où race et loi pénale ne cessent de s'interpénétrer. Lors de son premier appel à la police, la formulation de Zimmerman sur les jeunes (à capuche) qui « s'en sortent toujours », ou celles d'observateurs selon lesquels « la justice américaine ignore la couleur de la peau pour autant que l'on soit blanc » sont chargées de sens : c'est ce que l'anthropologue Elijah Anderson, Professeur à Yale University, appelle « the nigger moment ». Quelle que soit votre classe sociale, remarque-t-il, la société américaine trouve toujours le moyen de vous rappeler que vous appartenez à une race inférieure. Le soupçon continue à peser en permanence sur les noirs, qu'il s'agisse des policiers lors de profilages ou de jurés populaires et de bien d'autres acteurs.

Pour terminer, pourquoi est-il peu probable que les manifestations aboutissent à des émeutes du type de celles de 1992 à Los Angeles ? Beaucoup d'explications sont possibles. Parmi celles-ci, on peut avancer que les jeunes noirs sont aujourd'hui sans doute moins ardents à tout risquer comme c'était encore le cas alors avec les gangs de Los Angeles. Dans la société post-11 septembre, la consommation a joué une part non négligeable dans l'intégration de la communauté noire, les ghettos ont été dépeuplés par des politiques volontaristes et d'autres questions, comme les inégalités ou le déclin américain, unissent de nombreuses composantes de la société américaine dans de mêmes anxiétés. Ensuite, la Floride et le poids déterminant des Latinos dans cet Etat laissent à penser que l'apaisement sera recherché en passant la question raciale à la trappe. Reste la possibilité d'un procès fédéral. Après la grande bavure de la police new yorkaise, lors de l'affaire Diallo, et son acquittement, des centaines de manifestants indignés occupèrent les rues pendant plusieurs semaines. Un second procès fédéral eut lieu des mois plus tard et les policiers furent condamnés. Mais qui s'en souciait alors ? L'actualité avait repris son rythme et l'affaire était oubliée.

* Universitaire, chercheur au CESDIP/CNRS. Auteur de *La peur détruira-t-elle la ville ?* Bourin.